Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260630-CC_2026_0177-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0177

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 30 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le trente juin à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 19 juin 2026.

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants
Présents ce jour : 77 Procurations : 10

Étaient présents :
M. ADAM Pierre , Mme ALLAIN Sonia , M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. AUZOU Didier , M. CHAPELAIN Yvon (suppléant de Mme BENECH Laurence), Mme BERNABLE Nathalie , M. BERTRAND Régis , Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , M. CAMBIER Bernard , M. CAMUS Sylvain , M. CANÉVET Fabien , M. CARRIOU Henri-Cédric , Mme CLOAREC Anne-Laure , M. COCADIN Romuald , M. COURGIBET Pascal , Mme CRAVEC Sylvie , M. DELISLE Hervé , Mme DRONIOU Marie-Louise , M. DUMONT Benoît , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Jean-Louis , M. EVEN Michel , M. FROGER Jérôme , M. GAUTIER Pierre-Louis , Mme GENÉTAY Stéphanie , Mme GOASDOUÉ Nadine , M. GRANGER Erwan , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , Mme GUILLOUX Laurence , Mme GÜNEY Lorène , M. HENRY Serge , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JEZEQUEL Yves , M. GRALL Pierre (suppléant de Mme JOUAN Sandrine), M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. LAHOUSSINE Alain , M. LATIMIER Hervé , M. LAURENT Éric , M. LAYUS Michel , M. LE BEVER Gildas , Mme LE BOULANGER Danielle , M. LE BRIAND Gilbert , M. LE CREURER Éric , M. LE DAMANY Yves , M. LE FOLL Arnaud , Mme LE GOFFIC Blanche , Mme LE JANNOU Virginie , Mme LE MEST Nathalie , M. LE MORVAN Arnaud , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUÉMÉNER Laurent , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. LÉON Frédéric , M. LIRZIN Yvon , Mme LOGNONÉ Jamila , M. MARECHAL Guy , Mme MOLLE Anabelle , M. OFFRET Maurice , M. PENVEN Eddy , M. PERREAU Frédéric , M. PHILIPPE Joël , M. LE FOLL Pascal (suppléant de M. RANNOU Laurent), Mme RICHARD-LE BRAS Isabelle , M. ROBERT Éric , M. ROGARD Didier , M. SEUREAU Cédric , Mme SEVES-QUERRE Frédérique , M. TANGUY Jean-Pierre , M. THEBAULT Christophe

Procurations :
Mme BERTINOTTI Dominique à M. HUONNIC Pierre, M. CORDESSE Alain à Mme GENÉTAY Stéphanie, Mme FERRIER Florence à M. EVEN Jean-Louis, Mme FOURNIS-BEYOU Aurore à M. JEFFROY Christian, Mme HARDY Anne à M. MARECHAL Guy, Mme KERLEN Frédérique à M. SEUREAU Cédric, M. LE BUHAN Erwan à Mme CLOAREC Anne-Laure, Mme NICOLAS Sonya à M. ROBERT Éric, Mme PONTAILLER Catherine à M. CAMBIER Bernard, M. TOURNIER Vincent à Mme HUE Carine

Etaient absents excusés :
Mme BONNIEC Carole, Mme LE CALVEZ Joyselle, Mme MACÉ Annie

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Pôles de compétitivité ID4MOBILITY : Financement du projet DRAGONFLY

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260630-CC_2026_0177-DE

Exposé des motifs

Le projet DragonFly labellisé par le pôle ID4MOBILITY en date du 24/10/2025 a pour objectif de concevoir un système intelligent pour détecter et classifier différents usagers de la mobilité active dans l'espace public. Il combine différentes technologies de capteurs (images 2D et radar), embarquant de l'intelligence artificielle et alimenté en faible puissance.

Le projet a pour objectif de fusionner les données issues de différents capteurs afin d'utiliser les avantages d'une technologie pour compenser les faiblesses de l'autre.

Le fonctionnement du système sera optimisé pour répondre à de fortes contraintes de sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie au maximum, IA frugale).

Le système devra détecter et classifier de façon précise et évolutive différents usagers dans l'espace public. Il devra également offrir des fonctionnalités avancées pour répondre à différents cas d'usages.

Ce système sera utilisé dans différents verticaux comme :

- Le suivi et l'analyse du trafic : comptage en temps réel des usagers de mobilité active (piétons, cyclistes, trottinettes...) ainsi que trafic motorisés (différents types de voitures et véhicules comme les camions et les bus)

- La régulation de trafic : fourniture de données en temps réel aux infrastructures et équipements de gestion du trafic (phasage de feux, signalisation dynamique...)

- Le tourisme actif (ou vert) et notamment ses retombées économiques : fourniture de façon autonome en énergie dans des endroits dépourvus d'électricité, des indicateurs avancés sur le nombre et le profil des utilisateurs d'une voie verte ou d'un chemin de randonnée (randonneur, itinérant, loisir, utilitaire...)

Le système s'appuiera également sur une plateforme d'analyse en ligne pour suivre et analyser les différents indicateurs reportés.

ECO-COMPTEUR, PME lannionnaise spécialisée dans le développement et la commercialisation de systèmes de comptage des piétons et cyclistes, est porteur du projet. Elle s'associe à deux partenaires. NUsense, une PME de 20 personnes basée à Brest, est spécialisée dans la détection embarquée et le traitement du signal. Les équipes académiques de l'ISEn Ouest, à Brest, développent la brique vision et IA embarquée, conçoivent les algorithmes de fusion radar/vision et contribuent au transfert de technologies issues de la recherche.

Le plafond de soutien par Lannion-Trégor Communauté à un partenaire territorial (entreprise, laboratoire de recherche, centre technique....) est fixé à 50 000 €. Cela donne le plan de financement suivant pour le projet DragonFly :

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260630-CC_2026_0177-DE

Partenaires du projet	En €					Collectivités financeurs (en €)	
Bénéficiaire	Coût total	Assiette éligible	Taux	Subvention totale	ETAT	Collectivités financeurs	Montant « guichet unique »
ECO-COMPTEUR (22) *Effectifs : 167 (PME)*	1 159 611€	1 159 611€	50%	579 806€	0	Région: 529 806€ **LTC : 50 000€**	579 806€
NUSense (29) *Effectifs : 20*	551 717€	551 717€	50%	275 800€		Bpifrance : 275 800€	
ISEn (29)	431 840€	430 822€	100%	430 822€		Bpifrance : 430 822€	
TOTAL	2 143 168€	2142150€		1 286 428€			

VU La délibération n° CC_2018_0056, en date du 3 avril 2018, par laquelle le Conseil Communautaire validait la modification du Guide des Aides Financières de LTC ;

VU La délibération n° CC_2023_0258, en date du 12 décembre 2023, par laquelle le Conseil Communautaire validait la nouvelle convention cadre de partenariat 2024-2027 entre la Région et les Collectivités locales régissant la participation des collectivités locales bretonnes à l'aide aux projets collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité et aux projets structurants et les modalités d'intervention de LTC ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à LA MAJORITÉ
(Par 83 pour)
(Par 4 abstentions)

DECIDE DE :

ATTRIBUER La somme de 50 000 € au profit de Eco-Compteur pour le projet DRAGONFLY labellisé par le pôle ID4MOBILITY dans le cadre de la convention cadre région/collectivités pour la période 2024-2027.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260630-CC_2026_0177-DE

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 07 JUIL. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 07 JUIL. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ